This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
OXFORD
VOLTAIRE ROOM

Theodore Besterman gift

V8.R2.1768

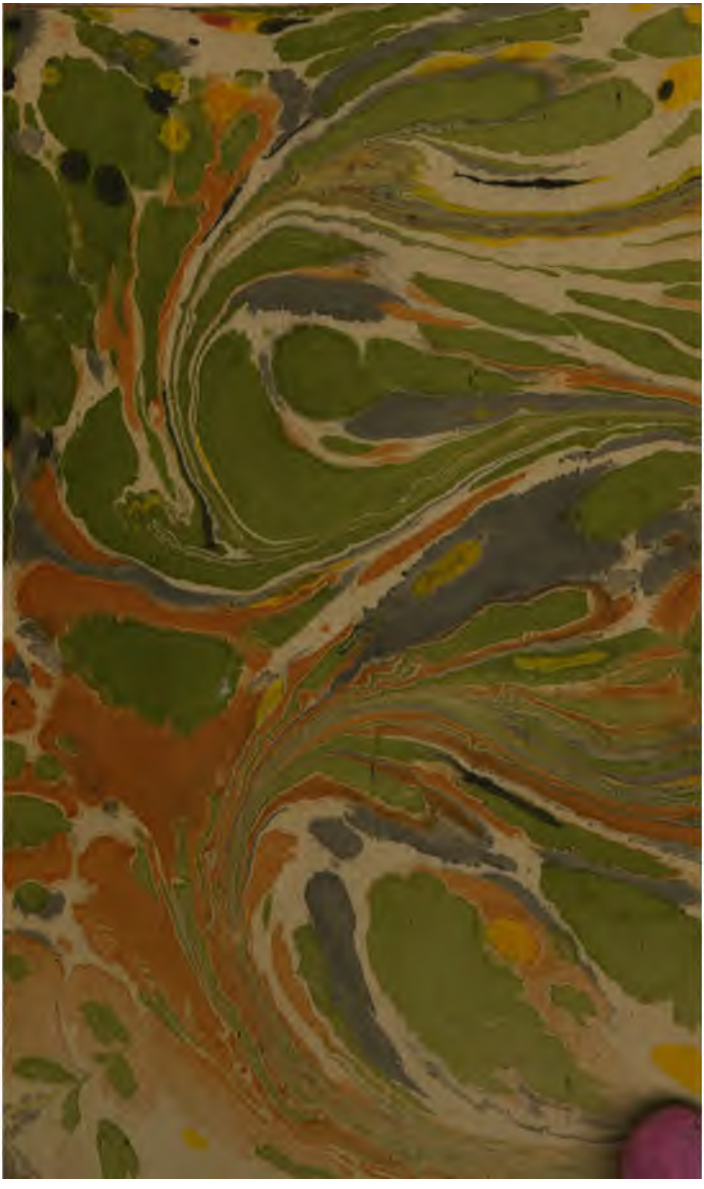

RELATION

DU

BANNISSEMENT

DES

JÉSUITES

DE LA CHINE.

RELATION

DU

BANNISSEMENT

DES

JÉSUITES

DE LA CHINE.

Par l'Auteur du Compère Mathieu.

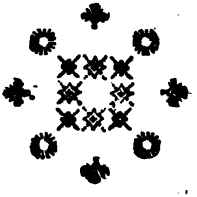

A AMSTERDAM.

1768.

VR. K2. 1768

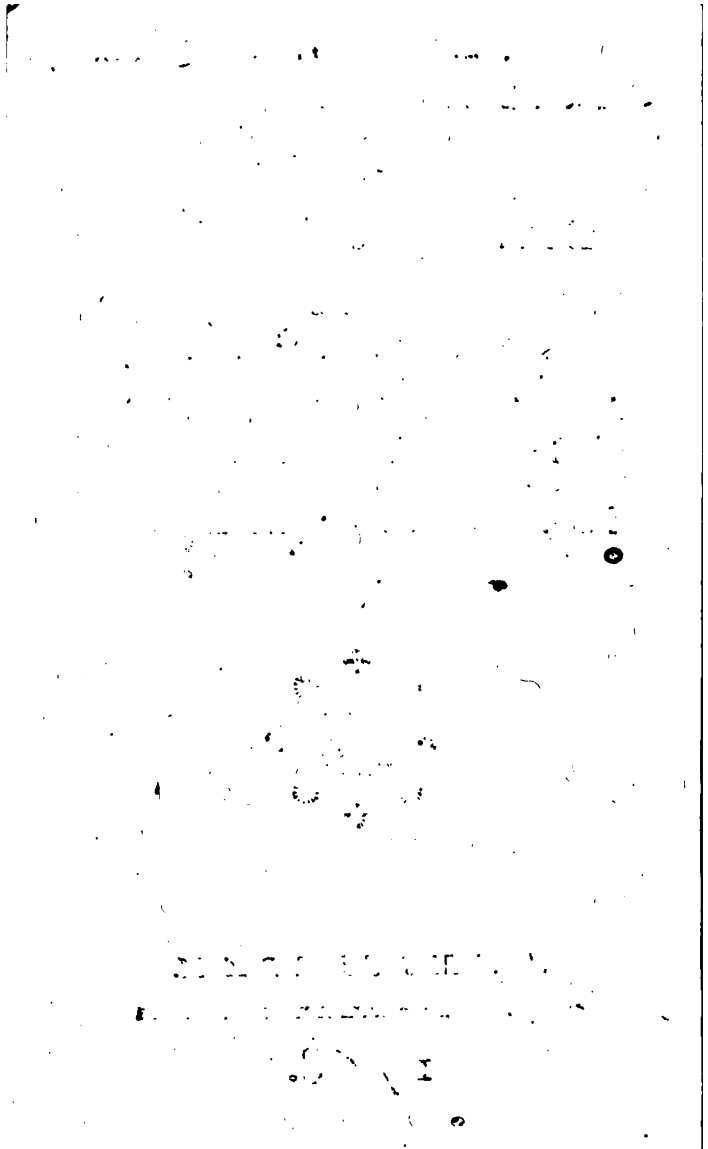

RELATION

DU

BANNISSEMENT

DES

JÉSUITES

DE LA CHINE.

LA Chine autrefois entiérement ignorée, long-temps enſuite défigurée à nos yeux, & enfin mieux connue de nous que pluſieurs Provinces d'Europe, l'Empire le plus peuplé, le plus floriſſant & le plus antique de l'Univers: on ſait que par le dernier dénombrement fait ſous l'Empereur Cam-hi, dans les ſeules quinze Provinces de la Chine proprement dite, on trouva ſoixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre, en ne comptant ni les ſoldats vétérants, ni les vieillards au deſſus de ſoixante ans, ni les jeunes gens au deſſous de vingt,

ni les Mandarins, ni les Lettrés, encor moins les femmes : à ce compte il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'ames du ſoi-diſant telles à la Chine.

Les revenus ordinaires de l'Empereur ſont de deux cents millions d'onces d'argent fin, ce qui revient à douze cents cinquante millions de la monnoie de France, ou cent vingt-cinq millions de Ducats d'or.

Les forces de l'Etat conſiſtent, nous dit-on, dans une milice d'environ huit cents mille ſoldats. L'Empereur a cinq cents ſoixante & dix mille chevaux, ſoit pour monter les gens de guerre, ſoit pour les voyages de la Cour, ſoit pour les couriers publics.

On nous aſſure encor que cette vaſte étendue de pays n'eſt point gouvernée deſpotiquement, mais par ſix tribunaux principaux qui ſervent de frein à tous les tribunaux inférieurs.

La Religion y eſt ſimple, & c'eſt une preuve inconteſtable de ſon antiquité. Il y a plus de quatre mille ans que les Empereurs de la Chine ſont les premiers Pontifes de l'Empire ; ils adorent un Dieu unique, ils lui offrent les prémices d'un champ qu'ils ont labouré de leurs mains. L'Empereur Cam-hi écrivit & fit graver ſur le frontiſpice de ſon temple ces propres mots : *Le Chang-ti eſt ſans commencement & ſans fin ; il a tout produit ; il gouverne tout : il eſt infiniment bon & infiniment juſte.*

Yont-Chin fils & ſucceſſeur de Cam-hi, fit publier dans tout l'Empire un Edit qui commence par ces mots : *Il y a entre le Tien & l'Homme, une correſpondance de fautes & de punitions, de prieres & de bienfaits* &c. (*)

(*) *Voyez la collection des Jéſuites de Halde.*

Cette Religion de l'Empereur, de tous les Colaos, de tous les Lettrés eſt d'autant plus belle qu'elle n'eſt ſouillée par aucune ſuperſtition.

Toute la ſageſſe du gouvernement n'a pu empêcher que les Bonzes ne ſe ſoient introduits dans l'Empire, de même que toute l'attention d'un Maître d'hôtel ne peut empêcher que les rats ne ſe gliſſent dans les caves & dans les greniers.

L'eſprit de tolérance qui faiſoit le caractère de toutes les nations Aſiatiques, laiſſa les bonzes ſéduire le peuple ; mais en s'emparant de la canaille on les empêcha de la gouverner : on les a traités comme on traite les charlatans ; on les laiſſe débiter leur orvietan dans les places publiques, mais s'ils ameutent le peuple, ils ſont pendus. Les Bonzes ont donc été tolérés & réprimés.

L'Empereur Cam-hi avait accueilli avec une bonté ſinguliere les Bonzes Jéſuites ; ceux-ci à la faveur de quelques ſphères armillaires, des baromêtres, des thermomêtres, des lunettes qu'ils avoient apportés d'Europe, obtinrent de Cam-hi la tolérance publique de la Religion Chrétienne.

On doit obſerver que cet Empereur fut obligé de conſulter les tribunaux, de les ſolliciter lui-même, & de dreſſer de ſa main la requête des Bonzes Jéſuites, pour leur obtenir la permiſſion d'exercer leur Religion ; ce qui prouve évidemment que l'Empereur n'eſt point deſpotique, comme tant d'auteurs mal inſtruits l'ont prétendu, & que les loix ſont plus fortes que lui.

Des querelles élevées entre les Miſſionnaires rendirent bientôt la nouvelle ſecte odieuſe. Les Chinois qui ſont gens ſenſés furent étonnés &

indignés que des Bonzes d'Europe oſaſſent établir dans leur Empire des opinions dont eux-mêmes n'étaient pas d'accord ; les tribunaux préſenterent à l'Empereur des mémoires contre tous ces Bonzes d'Europe & ſur-tout contre les Jéſuites, ainſi que nous avons vu depuis peu les Parlements de France, requérir, & enſuite ordonner l'abolition de cette ſociété.

Ce procès n'était pas encor jugé à la Chine lorſque l'Empereur Cam-hi mourut le 20 Décembre 1722. Un de ſes fils nommé Yont-chin lui ſuccéda ; c'était un des meilleurs Princes que Dieu ait jamais accordé aux hommes. Il avait toute la bonté de ſon père avec plus de fermeté & plus de juſteſſe dans l'eſprit. Dès qu'il fut ſur le Trône, il reçu de toutes les Villes de l'Empire des requêtes contre les Jéſuites. On l'avertiſſait que ces Bonzes ſous prétexte de Religion faiſaient un commerce immenſe, qu'ils prêchaient une doctrine intolérante ; qu'ils avaient été l'unique cauſe d'une guerre civile au Japon, dans laquelle il était péri plus de quatre cent mille ames : qu'ils étaient les ſoldats & les eſpions d'un prêtre d'Occident, reputé Souverain de tous les Royaumes de la terre, que ce Prêtre avait diviſé le Royaume de la Chine en Evêchés, qu'il avait rendu des ſentences à Rome contre les anciens rites de la nation, & qu'enfin ſi on ne reprimait pas au plutôt ces entrepriſes inouïes, une révolution était à craindre.

L'Empereur Yont-chin avant de ſe décider voulut s'inſtruire par lui-même de l'étrange Religion de ces Bonzes ; il fut qu'il y en avait un, nommé le frère Rigolet, qui avait converti quelques enfants des crocheteurs & des lavandieres du Palais ; il ordonna qu'on le fit paraître devant lui.

Ce frère Rigolet n'était pas un homme de cour comme les frères Parrennin & Verbieſt. Il avait toute la ſimplicité & l'enthouſiaſme d'un perſuadé. Il y a de ces gens-là dans toutes les ſociétés réligieuſes ; ils ſont néceſſaires à leur ordre. On demandait un jour à Oliva Général des Jéſuites, comment il ſe pouvait faire qu'il y eût tant de ſots dans une ſociété qui paſſait pour éclairée ? il répondit : *il nous faut des Saints.* Ainſi donc Saint Rigolet comparut devant l'Empereur de la Chine.

Il était tout glorieux, & ne doutait pas qu'il n'eût l'honneur de batizer l'Empereur dans deux jours au plus tard. Après qu'il eut fait les génuflexions ordinaires, & frappé neuf fois la terre de ſon front, l'Empereur lui fit apporter du thé & des biſcuits, & lui dit, Frère Rigolet, dites-moi en conſcience ce que c'eſt que cette Religion que vous prêchez aux lavandieres & aux crocheteurs de mon Palais.

Frère Rigolet.

Auguſte Souverain des quinze Provinces anciennes de la Chine & des quarante-deux Provinces Tartares, ma Religion eſt la ſeule véritable, comme me l'a dit mon Préfet le frère Bouvet, qui le tenait de ſa nourrice. Les Chinois, les Japonois, les Coréens, les Tartares, les Indiens, les Perſans, les Turcs, les Arabes, les Africains & les Américains ſeront tous damnés. On ne peut plaire à Dieu que dans une partie de l'Europe, & ma ſecte s'appelle la Religion Catholique, ce qui veut dire univerſelle.

L'Empereur.

Fort bien, frère Rigolet. Votre ſecte eſt confinée dans un petit coin de l'Europe, & vous l'appellez univerſelle ! aparemment que vous eſpérez de l'étendre dans tout l'Univers ?

Frère Rigolet.

Sire, Votre Majeſté a mis le doigt deſſus; c'eſt comme nous l'entendons. Dès que nous ſommes envoyés dans un pays par le Reverend frère Général au nom du Pape qui eſt Vice-Dieu en terre, nous catéchiſons les eſprits qui ne ſont point encor pervertis par l'uſage dangereux de penſer. Les enfants du bas peuple étant les plus dignes de notre doctrine, nous commençons par eux ; enſuite nous allons aux femmes ; bientôt elles nous donnent leurs maris; & dès que nous avons un nombre ſuffiſant de proſélites, nous devenons aſſez puiſſants pour forcer le Souverain à gagner la vie éternelle en ſe faiſant ſujet du Pape.

L'Empereur.

On ne peut mieux, frère Rigolet ; les Souverains vous ſont fort obligés. Montrez-moi un peu ſur cette Carte géographique où demeure votre Pape ?

Frère Rigolet.

Sacrée Majeſté Impériale, il demeure au bout du monde, dans ce petit angle que vous voyez, & c'eſt de-là qu'il damne ou qu'il ſauve à ſon gré tous les Rois de la terre : il eſt Vice-

Dieu, Vice-Chang-Ti, Vice-Tien ; il doit gouverner la Terre entiere au nom de Dieu, & notre frère Général doit gouverner ſous lui.

L'Empereur.

Mes compliments au Vice-Dieu & au Frère-Général ; mais votre Dieu quel eſt-il ? Dites-moi un peu de ſes nouvelles ?

Frère Rigolet.

Notre Dieu nâquit dans une écurie il y a quelque dix-ſept cents vingt-trois ans, entre un bœuf & un âne ; & trois Rois qui étaient aparemment de votre pays, conduits par une étoile nouvelle, vinrent au plus vite l'adorer dans ſa mangeoire.

L'Empereur.

Vraiment, frère Rigolet, ſi j'avois été là, je n'aurais pas manqué de faire le quatrieme.

Frère Rigolet.

Je le crois bien, Sire ; mais ſi vous êtes curieux de faire un petit voyage, il ne tiendra qu'à vous de voir ſa mère. Elle demeure ici dans ce petit coin que vous voyez ſur le bord de la mer Adriatique, dans la même maiſon où elle accoucha de Dieu. (*) Cette maiſon, à la vérité, n'était pas d'abord dans cet endroit-là. Voici ſur la carte le lieu qu'elle occupait dans un petit village Juif ; mais au bout de treize

(*) *Notre Dame de Lorette.*

cents ans les esprits célestes la transporterent où vous la voyez. La mère de Dieu n'y est pas à la vérité en chair & en os, mais en bois. C'est une statue que quelques-uns de nos frères pensent avoir été faite par le Dieu son fils, qui était un très-bon charpentier.

L'Empereur.

Un Dieu charpentier ! un Dieu né d'une femme ! tout ce que vous me dites est admirable.

Frère Rigolet.

Oh, Sire, elle n'était point femme ; elle était fille. Il est vrai qu'elle était mariée, & qu'elle avait eu deux autres enfants nommés Jacques, comme le disent de vieux Evangiles, mais elle n'en était pas moins pucelle.

L'Empereur.

Quoi ! elle était pucelle & elle avait des enfants !

Frère Rigolet.

Vraiment oui. C'est là le bon de l'affaire, ce fut Dieu qui fit un enfant à cette fille.

L'Empereur.

Je ne vous entends point. Vous me disiez tout-à-l'heure qu'elle était mère de Dieu. Dieu coucha donc avec sa mère pour naître ensuite d'elle ?

TAYLOR INST. OXFORD

Frère Rigolet.

Vous y êtes, Sacrée Majesté ; la grace opère déja. Vous y êtes, dis-je, Dieu se changea en pigeon pour faire un enfant à la femme d'un charpentier, & cet enfant fut Dieu lui-même.

L'Empereur.

Mais voilà donc deux Dieux de compte fait? un charpentier & un pigeon.

Frère Rigolet.

Sans doute, Sire ; mais il y en a encor un troisieme qui est le père de ces deux là, & que nous peignons toujours avec une barbe majestueuse ; c'est ce Dieu là qui ordonna au pigeon de faire un enfant à la charpentiere, dont naquit le Dieu charpentier ; mais au fond ces trois Dieux n'en font qu'un. Le père a engendré le fils avant qu'il fût au monde, le fils a été ensuite engendré par le pigeon, & le pigeon procède du père & du fils. Or vous voyez bien que le pigeon qui procède, le charpentier qui est né du pigeon, & le père qui a engendré le fils du pigeon ne peuvent être qu'un seul Dieu ; & qu'un homme qui ne croirait pas cette histoire doit être brûlé dans ce monde-ci & dans l'autre.

L'Empereur.

Cela est clair comme le jour. Un Dieu né dans une étable il y a dix-sept cents vingt-trois ans entre un bœuf & un âne, un autre Dieu

dans un colombier ; un troiſieme Dieu de qui viennent les deux autres, & qui n'eſt pas plus ancien qu'eux malgré ſa barbe blanche, une mere pucelle ; il n'eſt rien de plus ſimple, & de plus ſage. Eh ! dis-moi un peu, frere Rigolet, ſi ton Dieu eſt né, il eſt ſans doute mort ?

Frere Rigolet.

S'il eſt mort, Sacrée Majeſté, je vous en réponds, & cela pour nous faire plaiſir. Il déguiſa ſi bien ſa divinité qu'il ſe laiſſa fouetter & pendre malgré ſes miracles ; mais auſſi il reſſuſcita deux jours après ſans que perſonne le vit, & s'en retourna au Ciel, après avoir ſolemnellement promis qu'il *reviendrait inceſſamment dans une nuée, avec une grande puiſſance & une grande majeſté* ; comme le dit dans ſon 21e. chapitre, Luc le plus ſavant hiſtorien qui ait jamais été. Le malheur eſt qu'il ne revint point.

L'Empereur.

Vien, frere Rigolet, que je t'embraſſe ; va, tu ne feras jamais de révolution dans mon Empire. Ta Religion eſt charmante ; tu épanouiras la rate de tous mes ſujets ; mais il faut que tu me diſes tout. Voilà ton Dieu né, feſſé, pendu & enterré. Avant lui n'en avais-tu pas un autre.

Frere Rigolet.

Oui vraiment, il y en avait un dans le même petit pays, qui s'appellait le Seigneur, tous

court. Celui-là ne ſe laiſſait pas pendre comme l'autre ; c'était un Dieu à qui il ne fallait pas ſe jouer : il s'aviſa de prendre ſous ſa protection une horde de voleurs & de meurtriers, en faveur de laquelle il égorgea un beau matin tous les beſtiaux & tous les fils aînés des familles d'Egypte. Après quoi il ordonna expreſſément à ſon cher peuple, de voler tout ce qu'ils trouveraient ſous leurs mains, & de s'enfuir ſans combattre, attendu qu'il était le Dieu des armées. Il leur ouvrit enſuite le fond de la mer, ſuſpendit les eaux à droite & à gauche pour les faire paſſer à pied ſec faute de bateaux. Il les conduiſit enſuite dans un deſert où ils moururent tous, mais il eut grand ſoin de la ſeconde génération. C'eſt pour elle qu'il faiſait tomber les murs des Villes au ſon d'un cornet à bouquin, & par le miniſtère d'une cabaretiere. C'eſt pour ſes chers Juifs qu'il arrêtait le Soleil & la Lune en plein midi, afin de leur donner le tems d'égorger leurs ennemis plus à leur aiſe ; il aimait tant ce cher peuple qu'il le rendit eſclave des autres peuples, & qu'il l'eſt même encor aujourd'hui. Mais, voyez-vous, tout cela n'eſt qu'un type, une ombre, une figure, une prophétie qui annonçait les avantures de notre Seigneur Jéſu, Dieu Juif, fils de Dieu le père, fils de Marie, fils du Dieu pigeon qui procède de lui, & de plus ayant un père putatif.

Admirez, Sacrée Majeſté, la profondeur de notre divine Religion. Notre Dieu pendu étant Juif, a été prédit par tous les prophêtes Juifs.

Votre Sacrée Majeſté doit ſavoir que chez ce Peuple Divin, il y avait des hommes divins qui connaiſſaient l'avenir, mieux que vous ne ſavez ce qui ſe paſſe dans Pékin. Ces gens-

ils n'avaient qu'à jouer de la Harpe, & auſſi-tôt tous les futurs contingents ſe préſentaient à leurs yeux. Un Prophète nommé Iſaïe coucha par l'ordre du Seigneur avec une femme ; il en eut un fils, & ce fils était notre Seigneur Jéſu-Chriſt ; car il s'appellait *Maher Salal-hasbas*, *partagez vite les dépouilles*. Un autre prophête nommé Ezéchiel, ſe couchait ſur le côté gauche trois cents quatre vingt jours, & quarante ſur le côté droit, & cela ſignifiait Jéſu-Chriſt. Si votre Sacrée Majeſté me permet de le dire, cet Ezéchiel mangeait de la merde ſur ſon pain, comme il le dit dans ſon chapitre IV. & cela ſignifiait Jéſu-Chriſt.

Un autre Prophête, nommé Oſée, (*) couchait par ordre de Dieu, avec une fille de joie nommée Gomer fille d'Ebalaïm, il en avait trois enfans, & cela ſignifiait non-ſeulement Jéſu-Chriſt, mais encor ſes deux frères aînés Jaques le majeur & Jaques le mineur, ſelon l'interprétation des plus ſavans peres de notre mère ſainte Egliſe.

Un autre Prophête nommé Jonas eſt avalé par un chien marin, & demeure trois jours & trois nuits dans ſon ventre, c'eſt viſiblement encor Jéſu-Chriſt, qui fut enterré trois jours & trois nuits, en retranchant une nuit & deux jours pour faire le compte juſte. Les deux ſœurs Oolla (**) & Oliba ouvrent leurs cuiſſes à tout venant, font bâtir un bordel, & donnent la préférence à ceux qui ont le membre d'un âne ou d'un cheval, ſelon les propres expreſſions de la Sainte-Ecriture, & cela ſignifie l'Egliſe de Jéſu-Chriſt.

(*) *Oſée chap.* I.

(**) *Ezéchiel chap.* XVI. XXII.

C'eſt

C'eſt ainſi que tout a été prédit dans les Livres des Juifs. Votre Sacrée Majeſté a été prédite. J'ai été prédit, moi qui vous parle ; car il eſt écrit, *je les appellerai des extrêmités de l'Orient* ; & c'eſt frère Rigolet qui vient vous appeller pour vous donner à Jéſu-Chriſt mon Sauveur.

L'Empereur.

Dans quel tems ces belles prédictions ont-elles été écrites ?

Frère Rigolet.

Je ne le ſais pas bien préciſément ; mais je ſais que les prophéties prouvent les miracles de Jéſu mon Sauveur, & ces miracles de Jéſu prouvent à leur tour les prophéties. C'eſt un argument auquel on n'a jamais répondu, & c'eſt ce qui établira ſans doute notre ſecte dans toute la terre ; ſi nous avons beaucoup de dévotes, de ſoldats & d'argent comptant.

L'Empereur.

Je le crois, & on m'en a déja averti : on va loin avec de l'argent & des prophéties : mais tu ne m'as point encor parlé des miracles de ton Dieu ; tu m'as dit ſeulement qu'il a été feſſé & pendu.

Frère Rigolet.

Eh Sire, n'eſt-ce pas là déja un très-grand miracle ? mais il en a fait bien d'autres. Premiérement, le Diable l'emporta ſur le haut d'u-

ne petite montagne, dont on découvroit tous les royaumes de la terre, & il lui dit, je te donnerai tous ces royaumes si tu veux m'adorer; mais Dieu se moqua du Diable. Ensuite on prit notre Seigneur Jésu à une nôce de village, & les garçons de la nôce étant *yvres* (*) & manquant de vin, notre Seigneur Jésu-Christ changea l'eau en vin sur le champ, après avoir dit des injures à sa mère. Quelque temps après s'étant trouvé dans Gadara, ou Gesara au bord du petit lac de Génézareth, il rencontra des diables dans le corps de deux possédés; il les chassa au plus vite, & les envoya dans un troupeau de deux mille cochons, qui allerent en grognant se jetter dans le lac, & s'y noyer: & ce qui constate encor la grandeur & la vérité de ce miracle, c'est qu'il n'y avait point de cochons dans ce pays là.

L'Empereur.

Je suis fâché, frère Rigolet, que ton Dieu ait fait un tel tour. Le maître des cochons ne dut pas trouver cela bon. Sais-tu bien que deux mille cochons gras valent de l'argent? Voilà un homme ruiné sans ressource. Je ne m'étonne plus qu'on ait pendu ton Dieu. Le possesseur des cochons dût présenter requête contre lui; & je t'assure que si dans mon pays un pareil Dieu venait faire un pareil miracle, il ne le porterait pas loin. Tu me donne une grande envie de voir les livres qu'écrivit le Seigneur Jésu, & comment il s'y prit pour justifier des miracles d'une si étrange espèce.

(*) *Inebriati. Jean chap. 2.*

Frère Rigolet.

Sacrée Majeſté, il n'a jamais fait de livre, il ne ſavait ni lire ni écrire.

L'Empereur.

Ah! ah! Voici qui eſt digne de tout le reſte. Un législateur qui n'a jamais écrit aucune loi!

Frere Rigolet.

Fi donc! Sire, quand un Dieu vient ſe faire pendre, il ne s'amuſe pas à de pareilles bagatelles; il fait écrire ſes ſecrétaires. Il y en eut une quarantaine qui prirent la peine cent ans après de mettre par écrit toutes ces vérités. Il eſt vrai qu'ils ſe contrediſent tous; mais c'eſt en cela même que la vérité conſiſte; & dans ces quarante hiſtoires nous en avons à la fin choiſi quatre, qui ſont préciſément celles qui ſe contrediſent le plus, afin que la vérité parût avec plus d'évidence.

Tous les diſciples firent encor plus de miracles que lui; nous en faiſons encor tous les jours. Nous avons parmi nous le Dieu St. François Xavier qui reſſuſcita neuf morts de compte fait dans l'Inde: perſonne à la vérité n'a vu ces réſurrections; mais nous les avons célébrées d'un bout du monde à l'autre; & nous avons été crus. Croyez-moi, Sire, faites-vous Jéſuite; & je vous fais caution que nous ferons imprimer la liſte de vos miracles, avant qu'il ſoit deux ans; nous ferons un Saint de vous; on fêtera votre fête à Rome, & on vous appellera Saint Yont-Chin après votre mort.

L'Empereur.

Je ne ſuis pas preſſé, frère Rigolet ; cela poura venir avec le temps. Tout ce que je demande c'eſt que je ne ſois pas pendu comme ton Dieu l'a été ; car il me ſemble que c'eſt acheter la divinité un peu cher.

Frère Rigolet.

Ah, Sire, c'eſt que vous n'avez pas encor la foi ; mais quand vous aurez été batiſé, vous ſerez enchanté d'être pendu pour l'amour de Jéſu-Chriſt notre Sauveur ; quel plaiſir vous auriez de le voir à la Meſſe, de lui parler, de le manger !

L'Empereur.

Comment, mort de ma vie ! vous mangez votre Dieu, vous autres !

Frère Rigolet.

Oui, Sire, je le fais & je le mange ; j'en ai préparé ce matin quatre douzaines ; & je vais vous les chercher tout-à-l'heure, ſi votre Sacrée Majeſté l'ordonne.

L'Empereur.

Tu me fera grand plaiſir, mon ami. Va-t-en vite chercher tes Dieux ; je vais en attendant faire ordonner à mes cuiſiniers de ſe tenir prêts pour les faire cuire ; tu leur diras à quelle ſauce il faut les mettre : je m'imagine qu'un plat de Dieux eſt une choſe excellente,

& que je n'aurai jamais fait meilleure chère.

Frère Rigolet.

Sacrée majesté, j'obéis à vos ordres suprêmes : & je reviens dans le moment. Dieu soit béni, voilà un Empereur dont je vais faire un chrétien sur ma parole.

Pendant que frère Rigolet allait chercher son déjeuner, l'Empereur resta avec son Secrétaire d'Etat Ouangt-tsé ; tous deux étaient saisis de la plus grande surprise, & de la plus vive indignation.

Les autres Jésuites, dit l'Empereur, comme Parrennin, Verbiest, Pereira, Bouvet & les autres, ne m'avaient jamais avoué aucune de ces abominables extravagances. Je vois trop bien que ces Missionnaires sont des fripons qui ont à leur suite des imbéciles. Les fripons ont réussi auprès de mon père en faisant devant lui des expériences de physique qui l'amusaient, & les imbéciles réussissent auprès de la populace : ils sont persuadés, & ils persuadent ; cela peut devenir très-pernicieux. Je vois que les tribunaux ont une grande raison de présenter des requêtes contre ces perturbateurs du repos public. Dites-moi, je vous prie, vous qui avez étudiez l'histoire de l'Europe, comment il s'est pu faire qu'une Religion si absurde, si blasphématoire, se soit introduite chez tant de petites nations ?

TAYLOR INST. OXFORD

Le Secrétaire d'Etat.

Hélas ! Sire, tout comme la ſecte du Dieu Fo s'eſt introduite dans votre Empire, par des charlatans qui ont ſéduit la populace. Votre Majeſté ne pourait croire quels effets prodigieux ont fait les charlatans d'Europe dans leur pays. Ce miſérable qui vient de vous parler, vous a lui-même avoué que ſes pareils, après avoir enſeigné à la canaille des dogmes qui ſont faits pour elle, la ſoulèvent enſuite contre le gouvernement : ils ont détruit un grand Empire qu'on appellait l'Empire Romain, qui s'étendait d'Europe en Aſie, & le ſang a coulé pendant plus de quatorze ſiècles par les diviſions de ces Sicophantes qui ont voulu ſe rendre les maîtres de l'eſprit des hommes ; ils firent d'abord accroire aux Princes qu'ils ne pouvaient régner ſans les prêtres, & bientôt ils s'élèvèrent contre les Princes. J'ai lu qu'ils détrônèrent un Empereur nommé débonnaire, un Henri IV., un Frédéric, plus de trente Rois, & qu'ils en aſſaſſinèrent plus de vingt.

Si la ſageſſe du gouvernement Chinois a contenu juſqu'ici les Bonzes qui déshonorent vos provinces, elle ne pourra jamais prévenir les maux que feraient les Bonzes d'Europe. Ces gens-là ont un eſprit cent fois plus ardent, un plus violent entouſiaſme, & une fureur plus raiſonnée dans leur démence, que ne l'eſt le fanatiſme de tous les Bonzes du Japon, de Siam, & de tous ceux qu'on tolère à la Chine.

Les ſots prêchent parmi eux, & les fripons intriguent ; ils ſubjuguent les hommes par les femmes, & les femmes par la confeſſion. Maîtres des ſecrets de toutes les familles dont ils rendent compte à leurs ſupérieurs, ils

ſont bientôt les maîtres d'un Etat, ſans même paraître l'être encore ; d'autant plus ſûrs de parvenir à leurs fins qu'ils ſemblent n'en avoir aucune. Ils vont à la puiſſance par l'humilité, à la richeſſe par la pauvreté, & à la cruauté par la douceur.

Vous vous ſouvenez, Sire, de la fable des dragons qui ſe métamorphoſaient en moutons pour dévorer plus ſûrement les hommes. Voilà leur caractère ; il n'y a jamais eu ſur la terre de monſtres plus dangereux ; & Dieu n'a jamais eu d'ennemis plus funeſtes.

● *L'Empereur.*

Taiſez-vous, voici frère Rigolet, qui arrive avec ſon déjeuner. Il eſt bon de s'en divertir un peu.

Frère Rigolet arrivait en effet tenant à la main une grande boëte de fer blanc, qui reſſemblait à une boëte de tabac. Voyons, lui dit l'Empereur, ton Dieu qui eſt dans ta boëte. Frère Rigolet en tira auſſi-tôt une douzaine de petits morceaux de pâte ronds & plats comme du papier. Ma foi, notre ami, lui dit l'Empereur, ſi nous n'avons que cela à notre déjeuner, nous ferons très-maigre chère ; un Dieu, à mon ſens, devrait être un peu plus dodu ; que veux-tu que je faſſe de ces petits morceaux de colle ? Sire, dit Rigolet, que Votre Majeſté faſſe ſeulement aporter une chopine de vin rouge, & vous verrez beau jeu.

L'Empereur lui demanda pourquoi il préférait le vin rouge au vin blanc qui eſt meilleur à

déjeuner ? Rigolet lui répondit qu'il allait changer le vin en ſang ; & qu'il était bien plus aiſé de faire du ſang avec du vin rouge qu'avec du vin paillet. Sa Majeſté trouva cette raiſon excellente, & ordonna qu'on fit venir une bouteille de vin rouge. En attendant, il s'amuſa à conſidérer les Dieux que frère Rigolet avait aportés dans la poche de ſa culotte. Il fut tout étonné de trouver ſur ces morceaux de pâte la figure empreinte d'un patibulaire & d'un pauvre diable qui y était attaché. Eh ! Sire, lui dit Rigolet, ne vous ſouvenez-vous pas que je vous ai dit que notre Dieu avait été pendu ? Nous gravons toujours ſa potence ſur ces petits pains que nous changeons en Dieux. Nous mettons par-tout des potences dans nos temples, dans nos maiſons, dans nos carrefours, dans nos grands chemins ; nous chantons, (*) *bon-jour notre unique eſpérance.* Nous avalons Dieu avec ſa potence. C'eſt fort bien fait, dit l'Empereur ; tout ce que je vous ſouhaite c'eſt de ne pas finir comme lui.

Cependant on aporta la bouteille de vin rouge ; frère Rigolet la poſa ſur une table avec ſa boëte de fer blanc, & tirant de ſa poche un livre tout gras, il le plaça à ſa main droite, puis ſe tournant vers l'Empereur, il lui dit, Sire, j'ai l'honneur d'être portier, lecteur, conjureur, acolyte, diacre, ſous-diacre & prêtre. Notre St. Père le Pape le grand Innocent III. dans ſon premier Livre des *Myſtères de la Meſſe*, a décidé que notre Dieu avait été *portier*, quand il chaſſa à coups de fouet de bons marchands qui avaient la permiſſion de vendre des tourterelles à ceux qui venaient ſa-

(*) *O crux ave, ſpes unica.*

crifier dans le temple. Il fut *lecteur*, quand ſelon St. Luc il prit le livre dans la Synagogue, quoiqu'il ne ſçût ni lire, ni écrire ; il fut *conjureur*, quand il envoya des Diables dans des cochons. Il fut *acolyte*, parce que le prophête Juif Jérémie avait dit : *Je ſuis la lumiere du monde*, & que les acolytes portent des chandelles. Il fut *ſous-diacre*, quand il changea l'eau en vin, parce que les ſous-diacres ſervent à table. Il fut *diacre*, quand il nourrit quatre mille hommes, ſans compter les femmes & les petits enfants, avec ſept petits pains & quelques gougeons dans le pays de Magédan, connu de toute la terre ſelon St. Matthieu ; ou bien quand il nourit cinq mille hommes avec cinq pains & deux gougeons près de Betzaïda, comme le dit St. Luc. Enfin il fut *prêtre* ſelon l'ordre de Melchiſedec, quand il dit à ſes Diſciples qu'il allait leur donner ſon corps à manger. Etant donc prêtre comme lui, je vais changer ces pains en Dieux : chaque miette de ce pain ſera un Dieu en corps & en ame ; vous croirez voir du pain, manger du pain, & vous mangerez Dieu.

Enfin quoique le ſang de ce Dieu ſoit dans le corps que j'aurai créé avec des paroles, je changerai votre vin rouge dans le ſang de ce Dieu même, pour ſurabondance de droit, je le boirai ; il ne tiendra qu'à Votre Majeſté d'en faire autant ; je n'ai qu'à vous jetter de l'eau au viſage. Je vous ferai enſuite portier, lecteur, conjureur, acolyte, ſous-diacre, diacre, & prêtre ; vous ferez avec moi une chère divine.

Auſſi-tôt voilà frère Rigolet, qui ſe met à prononcer des paroles en latin, avale deux dou-

saines d'hosties, boit chopine, & dit grace très-dévotement.

Mais, mon cher ami, lui dit l'Empereur, tu as mangé & bu ton Dieu : que deviendra-t-il quand tu auras besoin d'un pot de chambre ? Sire, dit frère Rigolet, il deviendra ce qu'il pourra, c'est son affaire ; quelques-uns de nos docteurs disent qu'on le rend à la garderobe ; d'autres qu'il s'échape par insensible transpiration ; quelques-uns prétendent qu'il s'en retourne au Ciel ; pour moi j'ai fait mon devoir de prêtre, cela me suffit, & pourvu qu'après ce déjeuner on me donne un bon dîné avec quelque argent pour ma peine, je suis content.

Or ça, dit l'Empereur à frère Rigolet, ce n'est pas tout ; je sais qu'il y a aussi dans mon Empire d'autres Missionnaires qui ne sont pas Jésuites, & qu'on apelle Dominicains, Cordeliers, Capucins ; dis-moi en conscience s'ils mangent Dieu comme toi.

Ils le mangent, Sire, dit le bon homme, mais c'est pour leur condamnation. Ce sont tous des coquins & nos plus grands ennemis ; ils veulent nous couper l'herbe sous le pied. Ils nous accusent sans cesse auprès de notre Saint Père le Pape. Votre Majesté ferait fort bien de les chasser tous, & de ne conserver que les Jésuites ; ce serait un vrai moyen de gagner la vie éternelle, quand même vous ne seriez pas chrétien.

L'Empereur lui jura qu'il n'y manquerait pas. Il fit donner quelques écus à frère Rigolet, qui courut sur le champ annoncer cette bonne nouvelle à ses confrères.

Le lendemain l'Empereur tint sa parole ; il fit assembler tous les Missionnaires, soit ceux qu'on apelle séculiers, soit ceux qu'on nomme

très-irréguliérement réguliers ou prêtre de la Propagande, ou Vicaires Apoſtoliques, Evêques *in partibus*, Prêtres des Miſſions étrangères, Capucins, Cordeliers, Dominicains, Hiéronimites & Jéſuites. Il leur parla en ces termes en préſence de trois cents Colaos.

La tolérance m'a toujours paru le premier lien des hommes & le premier devoir des Souverains ; s'il était dans le monde une Religion qui pût s'arroger un droit excluſif, ce ſerait aſſurément la nôtre. Vous avouez tous que nous rendions à l'Etre Suprême un culte pur & ſans mélange, avant qu'aucun des pays dont vous venez fût ſeulement connu de ſes voiſins, avant qu'aucune de vos contrées Occidentales eût ſeulement l'uſage de l'écriture. Vous n'exiſtiez pas, quand nous formions déja un puiſſant Empire. Notre antique Religion, toujours inaltérable dans nos Tribunaux, s'étant corrompue chez le peuple, nous avons ſouffert les Bonzes de Fo, les Talapoins de Siam, les Lamas de Tartarie, les Sectaires de Laokium ; & regardant tous les hommes comme nos frères, nous ne les avons jamais punis de s'être égarés. L'erreur n'eſt point un crime. Dieu n'eſt point offenſé qu'on l'adore d'une maniere ridicule ; un pere ne chaſſe point ceux de ſes enfans qui le ſaluent en faiſant mal la révérence : pourvu qu'il en ſoit aimé & reſpecté, il eſt ſatisfait. Les Tribunaux de mon Empire ne vous reprochent point vos abſurdités ; il vous plaignent d'être infatués du plus déteſtable ramas de fables que la folie humaine ait jamais accumulées : ils plaignent

encore plus le malheureux uſage que vous faites du peu de raiſon qui vous reſte pour juſtifier ces fables.

Mais ce qu'ils ne vous pardonnent pas c'eſt de venir du bout du monde pour nous ôter la paix. Vous êtes les inſtruments aveugles de l'ambition d'un petit Lama Italien, qui après avoir détrôné quelques Régules ſes voiſins, voudrait diſpoſer des plus vaſtes Empires de nos régions Orientales.

Nous ne ſavons que trop les maux horribles que vous avez cauſés au Japon. Douze Religions y fleuriſſaient avec le commerce ſous les auſpices d'un gouvernement ſage & modéré; une concorde fraternelle régnait entre ces douze ſectes; vous parutes, & la diſcorde bouleverſa le Japon; le ſang coula de tous côtés; vous en fites autant à Siam & aux Manilles; je dois préſerver mon Empire d'un fléau ſi dangereux. Je ſuis tolérant, & je vous chaſſe tous parce que vous êtes intolérans. Je vous chaſſe, parce qu'étant diviſés entre vous, & vous déteſtant les uns les autres, vous êtes prêts d'infecter mon peuple du poiſon qui vous dévore. Je ne vous plongerai point dans les cachots, comme vous y faites languir en Europe ceux qui ne ſont pas de votre opinion. Je ſuis encore plus éloigné de vous faire condamner au ſuplice, comme vous y envoyez en Europe ceux que vous nommez hérétiques. Nous ne ſoutenons point ici notre Religion par des bourreaux; nous ne diſputons point avec de tels arguments. Partez, portez ailleurs vos folies atroces, & puiſſiez-vous devenir ſages! Les voitures qui vous doivent conduire à Macao ſont prêtes. Je vous donne des habits & de l'argent: des ſoldats veilleront en route à votre

ſûreté. Je ne veux pas que le peuple vous inſulte : allez, ſoyez dans votre Europe un témoignage de de ma juſtice & de ma clémence.

Ils partirent ; le Chriſtianiſme fut entiérement aboli à la Chine, ainſi qu'en Perſe, en Tartarie, au Japon, dans l'Inde, dans la Turquie, dans toute l'Afrique : c'eſt grand dommage. Mais voilà ce que c'eſt que d'être infaillibles.

FIN.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF OXFORD
4 JUL 1975
LIBRARY

74754111

Besterman 1973/306

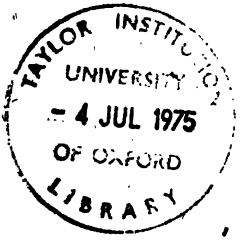
TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY OF
4 JUL 1975
OF OXFORD
LIBRARY
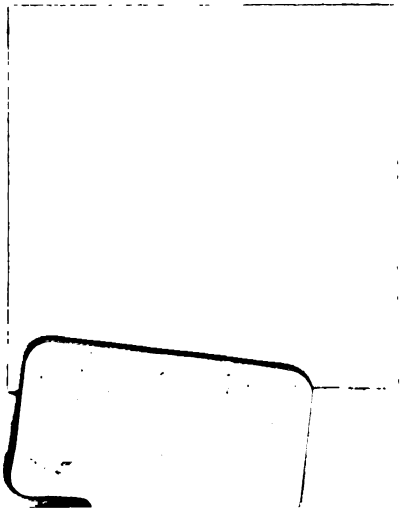
74754111